

Image not found or type unknown



Mes droits pour me marié a la mairie avec une sans papier

Par **souaade**, le **17/05/2008** à **00:48**

bonsoir a tous

j ai besoin de votre aide, si quelqu un s'y connais bien en droit, pouvez vous me dire si c'est normal qu'a lamairie on refuse de me marié avec mon conjoint sous prétexte que nous sommes héberger, alors que nous avons toute les preuves de notre vie de couple depuis plus de 3ans??? Il disent qu'il faut un appartement a nos 2 noms mais je trouve sa vraiment pas normal aidez moi svp

Par **Emmanuelle CERF**, le **22/05/2008** à **17:31**

Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de votre demande.

C'est pourquoi, si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra.

Cordialement.

Emmanuelle CERF

Avocat au Barreau de Paris

62 rue de Caumartin - 75009 Paris

Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
<http://emmanuelle.cerf.avocats.fr>

Par **souaade**, le **22/05/2008** à **22:00**

merci pour votre réponse mai je n'ai vraiment pas d'argent pour prendre un avocat, surtout que nou en avions un, et qu'il nous a pris tte nos économie pour rien et qu'on m'a dit que l'aide juridictionnelle ne march pas pour se genre de situation